

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Date de convocation :
30 novembre 2022

Nombre de Membres :
En Exercice : 13
Présents : 12
Pouvoirs : 0
Excusés ou absents : 1

Résultat du vote :
Voix « pour » : 12
Voix « contre » : 0
Absentions : 0

Date d'affichage :
30 novembre 2022

SEANCE DU 05 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux, le cinq décembre, à 18h30 le Conseil d'Administration légalement convoqué s'est réuni à la mairie, salle du Conseil Municipal sous la Présidence de Monsieur SALAK, Président en exercice.

Etaient présents : Mr BAUGE, Mr KOCH, Mme MARGUERITAT, Mme PIGEAT, Mme VAN DE WALLE, Mme CAPPENDYCK, Mme GROS, Mr MECHINEAU, Mme MOREAU, Mr RAIMBAULT et Mme TURE

Avaient donné pouvoir :

Etaient absents ou excusés : Mr DEBROYE

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.

2022/42 AXES ET PRODUITS IRRECOUVRABLES – Admission en non-valeur SERVICE AIDE A DOMICILE

7.10.2. Admission en non-valeur

Le comptable ne peut recouvrer les titres, cote ou produits en raison des motifs suivants : restes à recouvrer inférieurs au seuil de poursuites, décès des bénéficiaires et demande de renseignements non retournés.

En conséquence, le comptable demande l'admission en non-valeur de ces titres, cote ou produits dont les montants s'élèvent à :

- Liste n°5521950012 : 44,62 €
- Liste n°3957660512 : 129,17 €
- Liste n°5151840112 : 48,58 €

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'admettre en non-valeur les titres dont les montants s'élèvent à :

- Liste n°5521950012 : 44,62 €
- Liste n°3957660512 : 129,17 €
- Liste n°5151840112 : 48,58 €

Après en avoir débattu, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité, admettent en non-valeur ces titres pour un montant total de 222.37 €.

Le Président,

Le secrétaire de séance,



Jean-Louis SALAK



Nicolas KOCH

La présente délibération est susceptible de faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois, à compter de sa publication, par voie postale : 28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans ou par l'application Télérecours : <https://citoyens.telerecours.fr>

Publié sur le site internet de la commune le : 16/12/2022

Acte télétransmis au représentant de l'Etat le :

Numéro de certificat 018-261800577